

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

Séance du 21 novembre 2025, 20h

nombre de membres :

afférents au

conseil : 15

en exercice : 15

qui ont pris part à la

délibération : 13

13 Pour

Date de la convocation

17/11/2025

Date d'affichage

17/11/2025

Présents : Mme VALLIN Yvette ; Mme BOUVIER Laetitia ; M. WITKOWSKI Yves ; M. MERINI Jean-Claude ; Mme GIRERD Huguette ; Mme DEMITRES Rolande ; Mme BOUCHISSE Corinne ; Mme CHATILLON Tiphanie ; Mme MARIETTAZ Anne ; Mme LACHENAL Béatrice ; M. FAVRE Guy.

Absents excusés : M. MORNIEUX Christian (procuration donnée à CHATILLON Tiphanie) ; M. SURGERE Clément (procuration donnée à DEMITRES Rolande).

Absents : M. DONIO Frédéric ; M. PAILLÉ Florent.

Secrétaire de séance : Mme MARIETTAZ Anne.

Objet de la délibération : REMBOURSEMENT EMPRUNT N°00006945350 CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST

Affaire n°51/2025

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un emprunt a été contracté auprès du Crédit Agricole Centre-Est pour la somme de 150 000€, pour acheter le bâtiment de l'ADAPEI qui aurait dû recevoir les associations de la Commune.

Suite aux problèmes d'urbanisme rencontrés pour l'installation des associations dans ce bâtiment, le projet a été annulé.

Après avoir suivi la procédure adéquate, le bâtiment a été revendu pour la somme de 186 000€.

Mme le Maire propose de rembourser l'emprunt contracté à l'achat de ce bâtiment.

Le Conseil, après discussion, à la majorité :

- **ACCEPTE** de rembourser l'emprunt n° 00006945350 contracté auprès du Crédit Agricole Centre-Est,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document en ce sens.

Fait et délibéré.

Mme le Maire,
Y. VALLIN.

